

Cerveau fœtal pathologique : de l'imagerie à la clinique



MÉDECINS SAGES-FEMMES

Professeure Eléonore Blondiaux • Service de Radiologie
Hôpital Armand Trousseau • Paris
Docteure Catherine Garel • Radiologue
Docteure Marie-Laure Moutard • Neuropédiatre

Contenu

Les anomalies cérébrales représentent 20 à 30% des anomalies diagnostiquées en anténatal. Ce DPC a pour objectif de faire le lien entre l'imagerie prénatale des principales anomalies cérébrales, le conseil donné par les neuropédiatres et la prise en charge post-natale. Programme d'imagerie par excellence, ce DPC traite l'échographie de dépistage, l'apport de l'échographie de diagnostic et de l'IRM. De type intégré, c'est-à-dire associant une démarche d'évaluation individuelle des pratiques professionnelles (EPP, 30 vignettes cliniques) à une robuste remise à niveau des connaissances (Module de 10 heures en distanciel, illustré de nombreux cas cliniques), il est complété par une journée en présentiel afin de réaliser en ateliers les échographies au moyen du meilleur simulateur actuellement disponible (avec sonde réelle sus-pubienne et endo-vaginale, images en 3D).

Comment ce programme est-il construit ?

Un mois avant la journée en présentiel organisée le 14 mars 2025 à la Pitié, les participants reçoivent une série de 30 vignettes cliniques à analyser, les résultats obtenus créent un score et font l'objet d'un bilan personnalisé; dans un second temps, il faut suivre

intégralement un module de formation en ligne, pour ensuite participer à la journée dispensée en présentiel.

Orientations prioritaires visées

221. Dépistage et diagnostic anténatal : biologie, imagerie et génétique

247. Pratique de l'échographie gynéco-obstétricale, focalisée et de dépistage



Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 93482525020 « Cerveau fœtal pathologique : de l'imagerie à la clinique » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2025.



Public visé

Ce DPC multi professionnel s'adresse aux médecins et aux sages-femmes* libéraux et/ou salariés.



Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu - 75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr

Malika Achili: 01 44 27 69 81

malika.achili@sorbonne-universite.fr

Programme DPC médecins-sages-femmes: n° 93482525020

Ce DPC se compose de 14h en distanciel et de 7h en présentiel, pour une durée totale de 21h



14h en distanciel



1 jour en présentiel après 14h en distanciel



2025

Vendredi 14 mars de 8h30 à 17h30



Lieu de la formation

Faculté de Santé de Sorbonne Université
Site Pitié- Salpêtrière
105 boulevard de l'hôpital
75013 Paris



Financement

- Pour les professionnels de santé libéraux et/ou salariés d'un établissement de santé conventionné, ce DPC est indemnisé par l'ANDPC
- Pour les professionnels de santé salariés, le tarif est fixé à 1634€ pour les médecins et à 1135,20€ pour les sages-femmes, possibilité de prise en charge par l'ANFH, nous consulter

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte Médecin Sage-Femme

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 93482525020 (Cerveau fœtal pathologique : de l'imagerie à la clinique)
- Je suis sage-femme titulaire d'un DU/DIU d'échographie gynéco-obstétricale